

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2021

Président	Jackie GOULET
Etaient Présents	Edwige CHOUTEAU, Marie-Claire CHUPIN, Sylvie GAREL, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Pascal LETORT, Marie-Thérèse MAHOT, Joël NAU, Claude POIRIER, Nadine SCULO, Gilles TALLUAU, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
Etaient absents excusés	Jean-Pierre BACHOWICZ, représenté par M. Pascal LETORT Gaëtan BEILLARD, représenté par M. Claude POIRIER Bernadette BUTY, représentée par Mme Marie-Thérèse MAHOT Joëlle DELAGARDE, représentée par Mme Béatrice GUILLON Anne FAUCOU, représentée par M. Joël NAU Sophie METAYER, représentée par M. Jackie GOULET Paul NICOLAS, représenté par Mme Nadine SCULO Sylvain LEFEBVRE Jean-Christophe LOUVET

N°2021 – 16 : APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES OPERATIONS NOUVELLES POUR L'ANNEE 2022

Dans le cadre de la production nouvelle de logements sociaux pour 2022, il est proposé que Saumur Habitat présente auprès du Conseil Départemental, délégataire des aides à la pierre la programmation des opérations suivantes :

COMMUNE	Localisation précise y compris si secteur OPAH RU - PVD-ACV	PLUS	PLAI	PLAI Résid. Sociale	TOTAL LOGTS
VERNANTES	6 Rue de Mouliherne	2	2		4
VERNANTES	19 C Rue de Mouliherne - Maison brûlée	4	3		7
LE PUY NOTRE DAME	2/4 Rue des écoles	2	3		5
St CYR en BOURG (Bellevigne les Châteaux)	Les Plantes 2 - VEFA	3	2		5
SAUMUR	rue des Fondis	1	2		3
SAUMUR	Bournan VEFA	10	9		19
SAUMUR	56 route de Rouen - VEFA	31	32		63
SAUMUR	56 route de Rouen - VEFA			20	20
SAUMUR	Rue Fardeau	7	8		15
LES ROSIERS SUR LOIRE	28 rue de la Croix	4	3		7
MOULIHERNE	Clos St Germain	3	3		6
VARRAINS	Rue du Bourg Neuf	11	11		22
	TOTAL	79	79	20	178

Cette programmation fera l'objet d'un examen du délégataire des aides à la pierre (Département) qui retiendra tout ou partie de ces opérations au regard des moyens financiers allégués par l'Etat et des objectifs par PLH.

Cette programmation est susceptible d'évoluer en fonction des évolutions des programmes et des opportunités qui pourraient se présenter au cours de l'année 2022.

APRES AVOIR EXAMINE LE PROJET DE PROGRAMMATION, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, SOUS RESERVE DES ACCORDS DU DELEGATAIRE DES AIDES A LA PIERRE, VALIDE LA PROGRAMMATION DES OPERATIONS DE CONSTRUCTION ET D'ACQUISITION AMELIORATION POUR 2022.

Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 27 octobre 2021



LE DIRECTEUR GENERAL
Philippe PLAT

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture